



# Conditions tarifaires BforBank

Tarifs applicables au 13 novembre 2025 (Tarifs TTC)

# Sommaire

|                                                              |           |
|--------------------------------------------------------------|-----------|
| <b>1. Ouverture, fonctionnement et suivi de votre compte</b> | <b>4</b>  |
| Ouverture, transformation, clôture                           |           |
| Relevés de compte                                            |           |
| Tenue de compte                                              |           |
| Autres opérations de gestion                                 |           |
| <b>2. Banque à distance</b>                                  | <b>5</b>  |
| <b>3. Vos moyens et opérations de paiement</b>               | <b>6</b>  |
| Cartes                                                       |           |
| Virements                                                    |           |
| Prélèvements SEPA / TIP SEPA                                 |           |
| <b>4. Offres groupées de services</b>                        | <b>8</b>  |
| Offre BforBASIC                                              |           |
| Offre BforZEN                                                |           |
| Autres offres groupées de services                           |           |
| <b>5. Irrégularités et incidents</b>                         | <b>10</b> |
| Commissions d'intervention                                   |           |
| Opérations particulières                                     |           |
| Incidents de paiement                                        |           |
| <b>6. Découvert</b>                                          | <b>11</b> |
| <b>7. Épargne</b>                                            | <b>11</b> |
| <b>8. Assurance</b>                                          | <b>11</b> |
| <b>9. Succession</b>                                         | <b>12</b> |
| <b>10. Droit au compte</b>                                   | <b>12</b> |
| <b>11. Résoudre un litige</b>                                | <b>13</b> |
| <b>12. Glossaire des produits et services bancaires</b>      | <b>14</b> |

# Extrait standard des tarifs\*

## Liste nationale des services les plus représentatifs rattachés à un compte de paiement

Les tarifs ci-dessous sont hors offre groupée de services (package) et hors promotion ou tarif spécifique à une partie de la clientèle.

| Liste des services                                                                                                                                                                  | Prix en euros                                      |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------|
| Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SmS, etc.)<br><i>hors coût du fournisseur d'accès internet</i>                                            | Gratuit                                            |
| Abonnement à un produit offrant des alertes sur la situation du compte                                                                                                              | Gratuit                                            |
| Tenue de compte                                                                                                                                                                     | Gratuit                                            |
| Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) Visa BforBASIC                                                                                      | Gratuit                                            |
| Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) Visa BforZEN                                                                                        | Gratuit                                            |
| Retrait d'espèces - Carte BforBASIC<br>Cas de retrait en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement<br>avec une carte de paiement internationale | 3 retraits gratuits par mois<br>puis 1 € / retrait |
| Retrait d'espèces - Carte BforZEN<br>Cas de retrait en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement<br>avec une carte de paiement internationale   | Gratuit et illimité                                |
| Virement (cas d'un virement SEPA occasionnel) par internet                                                                                                                          | Gratuit                                            |
| Virement (cas d'un virement SEPA occasionnel) par le Service Client                                                                                                                 | 5 €                                                |
| Prélèvement (frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA)                                                                                                                | Gratuit                                            |
| Prélèvement (frais par paiement d'un prélèvement SEPA)                                                                                                                              | Gratuit                                            |
| Commission d'intervention                                                                                                                                                           | Gratuit                                            |

Les dénominations des produits et services de l'Extrait standard des tarifs sont définies dans le « Glossaire des produits et services bancaires » en annexe des présentes.

\* Les établissements de crédit ont la possibilité de présenter en tête de leurs plaquettes tarifaires un extrait standard de tarifs.

# 1. Ouverture, fonctionnement et suivi de votre compte

## Ouverture, transformation, clôture

|                                                 |         |
|-------------------------------------------------|---------|
| Ouverture de compte                             | Gratuit |
| Service de mobilité bancaire                    | Gratuit |
| Clôture de compte                               | Gratuit |
| Changement d'adresse ou modification d'intitulé | Gratuit |

## Relevés de compte

Les relevés de compte sont proposés au format électronique et disponibles dans l'application mobile.

|                                          |         |
|------------------------------------------|---------|
| Relevé de compte                         | Gratuit |
| Envoi du relevé de compte par courrier   | Gratuit |
| Récapitulatif annuel des frais de compte | Gratuit |

## Tenue de compte

|                                                                     |         |
|---------------------------------------------------------------------|---------|
| Frais de tenue de compte                                            | Gratuit |
| Édition d'un Relevé d'Identité Bancaire depuis l'application mobile | Gratuit |

*Les Frais pris sur un compte bancaire inactif, au sens de l'article L.312-19 du Code monétaire et financier, sont plafonnés à 30 €/an à concurrence du solde disponible sur le compte.*

## Autres opérations de gestion

Frais de recherche de documents et fourniture de duplicata.

|                                                  |                    |
|--------------------------------------------------|--------------------|
| Documents mis à disposition dans l'Espace Client | Gratuit            |
| Demande de documents au Service Client           | Sur devis          |
| Délivrance d'attestations diverses               | 12 € / attestation |

## 2. Banque à distance

Service de banque à distance par Internet comprenant la consultation des comptes, la réalisation de virements internes et la souscription de produits et services par signature électronique

Gratuit

Rédition du code secret d'accès à l'application mobile :  
Demande en ligne depuis l'application mobile

Gratuit

Abonnement à un produit offrant des alertes sur la situation du compte ou la gestion du compte par email

Gratuit

Une banque en ligne joignable par téléphone

**09 72 72 10 10** Service gratuit  
+ prix appel

(hors coût de l'opérateur téléphonique)

Accès au Service Client par chat\*

Gratuit

\* messagerie

### 3. Vos moyens et opérations de paiement

#### Cartes de paiement internationales



**Gratuit<sup>(1)</sup>**  
Carte BforBASIC

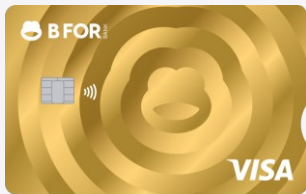


**5 € / mois**  
Carte BforZEN

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à autorisation systématique) Visa :

- Une carte physique principale
- Une carte virtuelle (version dématérialisée de la carte de paiement, disponible dans le portefeuille numérique)

#### Paielements et retraits par carte

|                                                                             | Carte BforBASIC                                                                     | Carte BforZEN                                                                         |
|-----------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------|
|                                                                             |  |  |
| Paieement par carte en zone Euro                                            | Gratuit                                                                             | Gratuit                                                                               |
| Paieement par carte hors zone Euro                                          | 1,95 %<br>de commission sur<br>le montant du paieement                              | Gratuit et illimité                                                                   |
| Retraits dans la zone Euro                                                  | 3 retraits gratuits inclus<br>puis 1 €/retrait                                      | Gratuits et illimités                                                                 |
| Retraits d'espèces au distributeur<br>automatique de billets hors zone Euro | 1,95 %<br>de commission<br>sur le montant du retrait                                | 1 retrait inclus<br>puis 1,95 % de commission<br>sur le montant du retrait            |
| Paieement mobile (Apple Pay/Google<br>Pay)                                  | Gratuit                                                                             | Gratuit                                                                               |
| Modification du plafond carte                                               | Gratuit*                                                                            | Gratuit*                                                                              |

\* sous réserve d'acceptation de la banque

<sup>(1)</sup> Carte Basic gratuite sous réserve de respecter les conditions d'utilisation : 1 paiement ou 1 retrait d'espèces par mois avec la carte physique ou virtuelle. À défaut, des frais de 2€ par mois seront appliqués

## Autres services

|                                                                                                            |            |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------|
| Frais de refabrication à la suite d'un remplacement anticipé de la carte physique (hors carte défectueuse) | 10 €/carte |
| Frais de refabrication de la carte à la suite d'une opposition pour perte ou vol                           | Gratuit    |
| Renouvellement automatique de la carte bancaire à échéance – Toutes cartes                                 | Gratuit    |
| Opposition pour perte ou vol de la carte                                                                   | Gratuit    |
| Contestation d'un achat réalisé avec une carte bancaire                                                    | Gratuit    |
| Modification de plafonds d'utilisation de la carte :                                                       |            |
| • Depuis l'application mobile                                                                              | Gratuit    |
| • Demande au Service Client (sous réserve d'acceptation de la banque)                                      | Gratuit    |
| Consultation du code confidentiel de la carte sur l'application mobile                                     | Gratuit    |

## Virements SEPA

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |              |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|
| Liste des pays de la zone SEPA : Allemagne, Autriche, Andorre, Belgique, Bulgarie, Cité du Vatican, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Gibraltar, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Monaco, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Saint-Marin, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse. |              |
| Émission d'un virement SEPA occasionnel en ligne depuis l'application mobile                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | Gratuit      |
| Émission d'un virement SEPA occasionnel par téléphone via le Service Client                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | 5 €/virement |
| Émission d'un virement SEPA permanent par téléphone via le Service Client                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | 5 €/virement |
| Émission d'un virement SEPA instantané                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | Gratuit      |
| Réception d'un virement SEPA                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | Gratuit      |
| Réception d'un virement SEPA instantané                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | Gratuit      |

## Virements hors zone SEPA

|                                                                                                               |                 |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------|
| <b>Émission d'un virement hors zone SEPA (occasionnel ou permanent) par téléphone via le Service Client :</b> |                 |
| En France, en urgence en euros (valeur jour)                                                                  | 20 €/virement   |
| Émission d'un virement hors zone SEPA et/ou en devises                                                        | 25 €* /virement |
| Réception d'un virement hors zone SEPA                                                                        | 20 €* /virement |

\* + commission de change : 0,6030 % du montant du virement – min. 17 €

## Prélèvements SEPA/TIP SEPA

|                                                        |         |
|--------------------------------------------------------|---------|
| Frais par paiement d'un prélèvement SEPA               | Gratuit |
| Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA | Gratuit |
| Paiement d'un prélèvement SEPA                         | Gratuit |
| Frais d'opposition sur prélèvement SEPA                | Gratuit |

## 4. Offres groupées de services

### Offre BforBASIC

Offre commercialisée jusqu'au 01/12/2024

Liste des produits et services inclus dans l'offre

**Gratuit<sup>(1)</sup>**

#### Cartes bancaires

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) Visa :

##### Incluses

- Une carte physique principale
- Une carte virtuelle (version dématérialisée de la carte de paiement, disponible dans le portefeuille numérique)



#### Virements SEPA

|                                                                        |        |
|------------------------------------------------------------------------|--------|
| Émission d'un virement standard en ligne depuis l'application mobile   | Inclus |
| Réception d'un virement SEPA standard                                  | Inclus |
| Émission d'un virement instantané en ligne depuis l'application mobile | Inclus |
| Réception d'un virement SEPA instantané                                | Inclus |

#### Paielements et retraits

|                                                     |                                                              |
|-----------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------|
| Paielement par carte bancaire en zone Euro inclus   | Inclus<br>(Dans les limites du plafond de la carte bancaire) |
| Paielement par carte bancaire hors zone Euro inclus | 1,95 % de commission sur le montant du paielement            |
| Retrait d'espèces en zone Euro                      | 3 retraits inclus/mois<br>puis 1 €/retrait                   |
| Retrait d'espèces hors zone Euro                    | 1,95 % de commission sur le montant du retrait               |
| Paielement mobile (Apple Pay/Google Pay)            | Inclus                                                       |

(1) Carte Basic gratuite sous réserve de respecter les conditions d'utilisation : 1 paielement ou 1 retrait d'espèces par mois avec la carte physique ou virtuelle. À défaut, des frais de 2€ par mois seront appliqués

# Offre BforZEN

Offre commercialisée jusqu'au 01/12/2024

Liste des produits et services inclus dans l'offre

5 €/mois

## Cartes bancaires

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) Visa :

### Incluses

- Une carte physique principale
- Une carte virtuelle (version dématérialisée de la carte de paiement, disponible dans le portefeuille numérique)



Assurances et assistances VISA (voyage, neige, montagne)

Inclus

## Virements SEPA

Émission d'un virement standard en ligne depuis l'application mobile

Inclus

Réception d'un virement SEPA standard

Inclus

Émission d'un virement instantané en ligne depuis l'application mobile

Inclus

Réception d'un virement SEPA instantané

Inclus

## Paielements et retraits

Paieement par carte bancaire en zone Euro

Inclus

(Dans les limites du plafond de la carte bancaire)

Paieement par carte bancaire hors zone Euro

Inclus

(Dans les limites du plafond de la carte bancaire)

Retrait d'espèces en zone Euro

Gratuit

Retraits gratuits et illimités

Retrait d'espèces hors zone Euro

1 retrait inclus

puis 1,95 % de commission sur le montant du retrait

Paieement mobile (Apple Pay/Google Pay)

Inclus

## Offre dédiée à la clientèle en situation de Fragilité financière

L'article R.312-4-3 du Code Monétaire et Financier définit la clientèle en situation de fragilité financière ; la Banque propose, à son initiative ou celle de ses clients, une offre spécifique dédiée incluant :

- Un compte de dépôt (ouverture, tenue et fermeture en ligne)
- Une carte de paiement à autorisation systématique
- L'émission de 2 chèques de banque par mois
- Un moyen de consultation du compte à distance ainsi que la possibilité d'effectuer à distance des opérations de gestion vers un autre compte du titulaire au sein de BforBank
- Un système d'alertes sur le niveau du solde du compte
- La fourniture de relevés d'identités bancaires
- Un changement d'adresse une fois par an
- 4 virements mensuels SEPA, dont au moins un virement permanent
- Prélèvements SEPA en nombre illimité
- Absence de commission d'intervention
- Le retrait d'espèces dans les distributeurs automatiques de billets



Inclus

Plafonnement global pour les frais suivants : Lettre d'information pour compte débiteur non autorisé, Déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire, Non-exécution d'un virement pour défaut de provision, Rejet de prélèvement pour défaut de provision, Lettre d'information préalable pour chèque sans provision, Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision, Capture de carte pour usage abusif, Commission d'intervention. 20 €/mois et 200 €/an

À noter : Les clients identifiés en situation de fragilité financière n'ayant pas souscrit à l'offre dédiée bénéficieront d'un plafond à 25€/mois sur les mêmes opérations.

Les produits ou services souscrits en dehors de l'Offre Clientèle Fragile sont soumis aux Conditions Tarifaires BforBank en vigueur.

## 5. Irrégularités et incidents

### Commissions d'intervention

Commissions d'intervention

Gratuit

### Opérations particulières

Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé

Gratuit

Frais par saisie administrative à tiers détenteur

10 % du montant plafonné à 100 €

Frais par saisie-attribution

130 €

Frais par saisie conservatoire

130 €

Frais de capture de la carte pour usage abusif

30 €

Frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire

30 €

### Incidents de paiement

Frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision

20 € max\*

Frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision

20 € max\*\*

\* montant de l'ordre de prélèvement non exécuté plafonné à 20 €

\*\*montant de l'ordre de virement non exécuté plafonné à 20 €

## 6. Découvert

### Découvert non autorisé

|                                                  |           |
|--------------------------------------------------|-----------|
| Taux d'intérêts annuel en découvert non autorisé | 16 % / an |
|--------------------------------------------------|-----------|

Le taux en vigueur au 18/08/2025 est susceptible de modification à l'initiative de la banque et dans la limite du taux d'usure.

## 7. Épargne

### Épargne bancaire

|                                                  |                      |
|--------------------------------------------------|----------------------|
| Taux d'intérêts annuel en découvert non autorisé | Voir taux en vigueur |
| Ouverture de compte                              | Gratuit              |
| Frais de tenue de compte                         | Gratuit              |
| Clôture de compte                                | Gratuit              |
| Gestion du compte (versements, retraits, etc.)   | Gratuit              |
| Relevé de compte annuel                          | Gratuit              |
| Relevé de compte mensuel                         | Gratuit              |
| Encours minimum                                  | 10 €                 |

## 8. Assurance

### Assurances Mobiles

Cotisation à une offre d'assurance qui couvre l'ensemble des téléphones portables, ordinateurs portables et tablettes tactiles de votre foyer selon les garanties de votre contrat.

|                                                             |             |
|-------------------------------------------------------------|-------------|
| Assurance Mobiles – Formule essentiel                       | 10 € / mois |
| Assurance Mobiles – Formule sérénité                        | 13 € / mois |
| Assurance Mobiles – Option assurance mobiles professionnels | 3 € / mois  |

### B Security

#### Offre commercialisée jusqu'au 18/09/2023

Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement et effets personnels

|                                |            |
|--------------------------------|------------|
| B Security – Compte individuel | 2 € / mois |
| B Security – Compte joint      | 4 € / mois |

Si vous avez 2 comptes joints avec B Security, nous vous offrons la cotisation du second compte joint.

## 9. Succession

Les tarifs détaillés ci-dessous couvrent l'ensemble des opérations liées à la succession réalisées sur : le compte de dépôt, compte sur livret (CSL), livret A, livret de développement durable et solidaire (LDDS).

Le montant total des soldes des avoirs est composé de l'addition des soldes figurant au jour du décès sur chacun des comptes ouverts dans nos livres : compte de dépôt (DAV), compte sur livret (CSL), livret A, livret de développement durable et solidaire (LDDS). Pour les comptes joints, le montant total du solde est pris en compte.

### Succession

|                                                                                |                                        |                                                                                                 |         |
|--------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------|---------|
| Montant total des soldes des avoirs < 6 000 € <sup>(1)</sup>                   |                                        |                                                                                                 | Gratuit |
| Montant total des soldes des avoirs ≥ ou = 6 000 €                             |                                        |                                                                                                 |         |
| En cas de justification par l'héritier de sa qualité d'héritier <sup>(1)</sup> | Succession non complexe <sup>(2)</sup> |                                                                                                 | Gratuit |
|                                                                                | Succession complexe <sup>(2)</sup>     | 1 % du montant total des soldes des avoirs<br>Avec un minimum de 60€ et dans la limite de 850 € |         |

Le tarif détaillé ci-dessous couvre l'ensemble des opérations liées à la succession réalisées sur les autres produits :

|                                                                                |                                                                |                                                                                                 |
|--------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------|
| En cas de justification par l'héritier de sa qualité d'héritier <sup>(1)</sup> | Traitement d'une succession portant sur un CTO, PEA, PEA-PME : | 1 % du montant total des soldes des avoirs<br>Avec un minimum de 60€ et dans la limite de 850 € |
|--------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------|

<sup>(1)</sup> En application de la réglementation en vigueur, l'héritier justifie de sa qualité d'héritier soit par la production d'un acte de notoriété, soit par la production de l'attestation prévue au cinquième alinéa de l'article L. 312-1-4 du code monétaire et financier.

<sup>(2)</sup> En application de la réglementation en vigueur, les opérations liées à la succession sont manifestement complexes dans l'une des situations suivantes :

- en cas d'absence d'héritiers ayant la qualité d'enfants ou de descendant du défunt (article 734 1<sup>er</sup> du code civil)
- si un contrat de crédit immobilier est en cours à la date du décès,
- si les comptes et produits d'épargne à clôturer sont grevés de sûretés,
- si le dossier présente des éléments d'extranéité

## 10. Droit au compte

### Offre dédiée à la clientèle Droit au Compte

Dans le cadre du Droit au Compte, les services bancaires de base prévus aux articles D 312-5-1 et L 312-1 du Code Monétaire et Financier sont les suivants :

- L'ouverture, la tenue et la clôture du compte
- Un changement d'adresse par an
- La délivrance à la demande de relevés d'identité bancaire (RIB)
- L'encaissement de chèques et de virements bancaires
- Une carte de paiement à autorisation systématique
- La fourniture mensuelle d'un relevé des opérations effectuées sur le compte
- Des moyens de consultation à distance du solde du compte
- La réalisation des opérations de caisse
- Deux formules de chèques de banque par mois ou moyens de paiement équivalents offrant les mêmes services.
- Les paiements par prélèvements SEPA, titre interbancaire de paiement SEPA ou par virement bancaire SEPA à distance
- La domiciliation de virements bancaires
- Le retrait d'espèces dans les distributeurs automatiques de billets



Inclus

Les commissions d'intervention sont réglementairement fixées à 4 € par opération, dans la limite d'un plafond de 20 € / mois. Les produits ou services souscrits en dehors du droit au compte sont soumis aux Conditions Tarifaires BforBank en vigueur.

## 11. Résoudre un litige

BforBank met tout en œuvre pour répondre à vos exigences et vous apporter la meilleure qualité de service possible. Pour toute question, remarque ou suggestion, n'hésitez pas à contacter l'un de vos conseillers BforBank.

### Service Client BforBank

**Adresse** : Tour Franklin, 100-101 Terrasse Boieldieu, La Défense – 92042 Paris La Défense

**09 72 72 10 10** Service gratuit  
+ prix appel

Service gratuit+ prix d'un appel (*hors coût de l'opérateur téléphonique*)

Du lundi au vendredi de 8h00 à 21h00 et le samedi de 9h00 à 18h00

### Service Réclamation BforBank

En cas de différend non résolu avec le service client, vous pouvez formaliser une réclamation en nous adressant un courrier ou un mail via le formulaire disponible sur l'application rubrique « réclamations » ou depuis le site web :

**Adresse** : BforBank, Service réclamations – siège social : Tour Franklin, 100-101 terrasse Boieldieu, La Défense, 92042 Paris La Défense Cedex

Le service réclamation s'engage à accuser réception de votre réclamation dans un délai de 10 jours et à vous apporter une réponse dans un délai maximum de 2 mois.

Dans le cas particulier d'une réclamation portant sur un service de paiement, une réponse vous sera apportée dans les 15 jours. En cas de situations exceptionnelles une réponse vous sera apportée au plus tard dans les 35 jours.

Si vous n'êtes pas satisfait de la réponse apportée à votre réclamation, vous avez la possibilité de saisir gratuitement le médiateur compétent deux mois après l'envoi de votre première réclamation écrite.

### Médiateur

- Si le litige concerne les services fournis et/ou les contrats conclus en matière d'opérations de banque (gestion de compte et opérations de crédit, services de paiement), de produits d'épargne, ainsi qu'en matière de commercialisation de contrats d'assurance directement liés à un produit ou à un service bancaire distribué, vous avez la possibilité de saisir le Médiateur de Fédération Bancaire Française (FBF) en remplissant un formulaire disponible sur <https://lemediateur.fbf.fr/>

**Adresse** : Monsieur le Médiateur, Course Spéciale 151 – 75 422 Paris Cedex 9

- Si le litige concerne une opération sur les marchés financiers (OST, OPC, PEA, PEA-PME, commission de change sur titres non cotés etc..), vous avez la possibilité de saisir le Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) en remplissant un formulaire disponible sur [www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)

**Adresse** : Madame la Médiatrice de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) – 17, place de la Bourse – 75082 Paris Cedex 02

## 12. Glossaire des produits et services bancaires

### 1. Abonnement à des services de Banque à distance (internet, téléphone, fixe, sms, etc.)

Ensemble de services rendus par la banque disposant ou non d'agence ou de lieu d'accueil de la clientèle et utilisant les nouvelles technologies (internet, téléphone...) pour réaliser à distance – tout ou partie – des opérations sur le compte bancaire.

### 2. Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par sms

Le compte est débité des frais perçus au titre de l'abonnement au service des alertes ainsi que le cas échéant des frais perçus lors de chaque envoi de SMS.

### 3. Tenue de compte

L'établissement tient le compte du client.

### 4. Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat)

L'établissement fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, au jour le jour.

### 5. Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé)

L'établissement fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, à une date convenue. Elle permet également d'effectuer des retraits qui sont débités au jour le jour sur le compte.

### 6. Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique)

L'établissement fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, après vérification automatique et systématique du solde (ou provision) disponible sur son compte.

### 7. Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement

Le compte est débité des frais perçus par l'établissement au titre de la cotisation à l'offre d'assurance.

### 8. Retrait d'espèces (cas de retrait en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale)

Le client retire des espèces à partir de son compte, en euro avec une carte de paiement internationale depuis le distributeur automatique d'un autre établissement.

### 9. Virement (cas d'un virement SEPA occasionnel)

L'établissement qui tient le compte vire, sur instruction du client, une somme d'argent du compte du client vers un autre compte, à titre occasionnel.

### 10. Prélèvement (frais par paiement d'un prélèvement SEPA)

Le client autorise un tiers (le bénéficiaire) à donner instruction à l'établissement qui tient le compte de ce client de virer une somme d'argent du compte du client vers celui du bénéficiaire. Cet établissement vire ensuite le montant considéré au bénéficiaire à la date ou aux dates convenues entre le client et le bénéficiaire.

Le montant concerné peut varier. Le compte est débité des frais perçus par l'établissement pour le paiement d'un prélèvement SEPA présenté par le bénéficiaire.

### 11. Prélèvement (frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA)

Le client autorise un tiers (le bénéficiaire) à donner instruction à l'établissement qui tient le compte de ce client de virer une somme d'argent du compte du client vers celui du bénéficiaire. Cet établissement vire ensuite le montant considéré au bénéficiaire à la date ou aux dates convenues entre le client et le bénéficiaire. Le montant concerné peut varier. Le compte est débité des frais perçus par l'établissement pour la mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA.

### 12. Commission d'intervention

Somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier (présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexacts, absence ou insuffisance de provision...).

# Conditions tarifaires

## BforBank

Applicables aux ouvertures de compte  
réalisées avant le 18 septembre 2023 – Tarifs TTC

# Sommaire

|                                                                                         |           |
|-----------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| <b>1. Ouverture, fonctionnement et suivi de votre compte</b>                            | <b>3</b>  |
| Ouverture, transformation, clôture                                                      |           |
| Relevé de compte                                                                        |           |
| Tenue de compte                                                                         |           |
| <b>2. Banque à distance</b>                                                             | <b>4</b>  |
| Espace Client BforBank accessible 7j/7 et 24h/24 depuis le site ou l'application mobile |           |
| Suivi de votre budget et de vos opérations                                              |           |
| Service Client BforBank                                                                 |           |
| <b>3. Vos moyens et opérations de paiement</b>                                          | <b>5</b>  |
| Cartes bancaires                                                                        |           |
| Virements                                                                               |           |
| Prélèvements SEPA                                                                       |           |
| Chèques                                                                                 |           |
| <b>4. Offres groupées de services</b>                                                   | <b>8</b>  |
| Offre clientèle fragile                                                                 |           |
| <b>5. Irrégularités et incidents</b>                                                    | <b>10</b> |
| <b>6. Découverts et crédits</b>                                                         | <b>11</b> |
| Découverts                                                                              |           |
| Crédits immobiliers                                                                     |           |
| <b>7. Épargne et placements financiers</b>                                              | <b>13</b> |
| Livret d'épargne BforBank, Livret A, Livret de Développement Durable et Solidaire       |           |
| Bourse                                                                                  |           |
| Assurance Vie                                                                           |           |
| <b>8. Assurances et prévoyance</b>                                                      | <b>17</b> |
| Assurance                                                                               |           |
| <b>9. Résoudre un litige</b>                                                            | <b>18</b> |
| <b>10. Glossaire des produits et services bancaires</b>                                 | <b>19</b> |

# 1. Ouverture, fonctionnement et suivi de votre compte

## Ouverture, transformation, clôture

|                                                                         |                                                                              |
|-------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------|
| Ouverture de compte                                                     | Gratuit                                                                      |
| Service de mobilité bancaire                                            | Gratuit                                                                      |
| B Switch : service d'assistante au changement de domiciliation bancaire | Gratuit                                                                      |
| Changement de domiciliation                                             | Gratuit                                                                      |
| Clôture de compte                                                       | Gratuit                                                                      |
| Frais de traitement d'un dossier de succession                          | 1 % du montant des avoirs au jour du décès<br>Minimum 150 €, maximum 1 500 € |

## Relevés de compte

Les relevés de compte sont proposés au format électronique et disponibles en ligne dans votre Espace Client

|                                          |         |
|------------------------------------------|---------|
| Relevé de compte mensuel en ligne        | Gratuit |
| Récapitulatif annuel des frais du compte | Gratuit |
| Envoi du relevé de compte par courrier   | Gratuit |

## Tenue de compte

|                                                        |         |
|--------------------------------------------------------|---------|
| Frais de tenue de compte                               | Gratuit |
| Édition d'un RIB depuis l'Espace Client                | Gratuit |
| Changement d'adresse ou modification d'intitulé        | Gratuit |
| Procuration (mise en place, modification, suppression) | Gratuit |

### Demandes spécifiques

Frais de recherche de documents et fourniture de duplicata :

|                                                  |                    |
|--------------------------------------------------|--------------------|
| Documents mis à disposition dans l'Espace Client | Gratuit            |
| Demande de documents au Service Client           | Sur devis          |
| Délivrance d'attestations                        | 12 € / attestation |

Les Frais pris sur un compte bancaire inactif, au sens de l'article L.312-19 du Code monétaire et financier, sont plafonnés à 30.€/an à concurrence du solde disponible sur le compte.

## 2. Banque à distance

### Espace Client BforBank accessible 7j/7 et 24h/24 depuis le site ou l'application mobile

|                                                               |         |
|---------------------------------------------------------------|---------|
| Accès à l'Espace Client depuis le web ou l'application mobile | Gratuit |
| Réédition du code secret d'accès à l'Espace Client :          |         |
| Demande en ligne depuis l'Espace Client                       | Gratuit |
| Demande au Service Client                                     | 5 €     |

### Suivi de votre budget et de vos opérations

|                                     |         |
|-------------------------------------|---------|
| Accès au pilotage budgétaire        | Gratuit |
| Alertes sms/emails personnalisables | Gratuit |

### Service Client BforBank

|                                       |                                                  |
|---------------------------------------|--------------------------------------------------|
| Accès au Service Client par mail      | Gratuit                                          |
| Accès au Service Client par téléphone | <div>39 11</div> Service gratuit<br>+ prix appel |

### 3. Vos moyens et opérations de paiement

#### Cartes bancaires

|                                                                 |  |  |  |
|-----------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------|
|                                                                 | <b>Visa Classic</b>                                                               | <b>Visa Premier</b>                                                                | <b>Visa Infinite</b>                                                                |
|                                                                 | Gratuit                                                                           | Gratuit                                                                            | 220 €/an                                                                            |
| Cotisation par carte                                            | dès 3 opérations de paiement/trimestre (hors retrait ou transfert de fonds)       | dès 3 opérations de paiement/trimestre (hors retrait ou transfert de fonds)        |                                                                                     |
| Frais pour non respect des conditions d'utilisation de la carte | <b>6 €/trimestre</b>                                                              | <b>18 €/trimestre</b>                                                              | X                                                                                   |

#### Au quotidien

|                                                                                      |                                                                |
|--------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------|
| Renouvellement automatique de la carte à échéance                                    | Gratuit                                                        |
| Mise en opposition de la carte pour perte ou vol                                     | Gratuit                                                        |
| Retraits d'espèces                                                                   | Gratuit                                                        |
| Cas d'un retrait en euro dans la zone euro avec une carte de paiement internationale | 5 retraits gratuits<br>puis 1 €/retrait à partir du 6e retrait |
| Paielements par carte en zone €                                                      | Gratuit                                                        |
| Modification permanente des plafonds :                                               |                                                                |
| Demande en ligne depuis l'Espace Client                                              | Gratuit                                                        |
| Demande au Service Client                                                            | 5 €/modification                                               |
| Modification temporaire (sur 30 jours) des plafonds :                                |                                                                |
| Demande en ligne depuis l'Espace Client                                              | Gratuit                                                        |
| Demande au Service Client                                                            | 5 €/modification                                               |

#### À l'international

|                                                                          |                                                   |
|--------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------|
| Retraits d'espèces au distributeur automatique de billets hors zone euro | 1.95 %<br>de commission sur le montant du retrait |
| Paielements par carte hors zone euro                                     | 1.95 %<br>de commission sur le montant du retrait |

#### Demandes et opérations occasionnelles

|                                            |             |
|--------------------------------------------|-------------|
| Réédition du code confidentiel de la carte |             |
| Réception par SMS                          | Gratuit     |
| Réception par courrier                     | 5 €/demande |

|                                                                                      |                                                                      |
|--------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------|
| Demande de retrait exceptionnel (somme à retirer sous 24h)                           | 5 €                                                                  |
| Renouvellement anticipé de la carte bancaire Visa Classic (hors cartes défectueuses) | 10 €                                                                 |
| Renouvellement anticipé de la carte bancaire Visa Premier (hors cartes défectueuses) | 15 €                                                                 |
| Cotisation seconde carte Visa Classic                                                | 25 €/an<br><i>gratuit si la première carte est une Visa Infinite</i> |
| Cotisation seconde carte Visa Premier                                                | 50 €/an<br><i>gratuit si la première carte est une Visa Infinite</i> |
| Cotisation seconde carte Visa Infinite                                               | 220 €/an                                                             |
| Dépannage cash en cas de perte ou de vol à l'étranger                                | 70 €                                                                 |
| Contestation d'un achat réalisé avec une carte bancaire                              | Gratuit                                                              |

## Virements

### Émission d'un virement SEPA (permanent ou occasionnel)

Libellé en euros en France et dans l'ensemble de la zone SEPA

|                                         |                       |
|-----------------------------------------|-----------------------|
| Demande en ligne depuis l'Espace Client | Gratuit               |
| Demande au Service Client               | 5 €/ordre de virement |

Font partie de la zone SEPA les pays suivants :

Pays Union Européenne (zone euro) : Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre, Croatie, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Portugal, Slovaquie et Slovénie.

Pays Union Européenne (zone non euro) : Bulgarie, Danemark, Hongrie, Pologne, République Tchèque, Roumanie et Suède.

Pays hors Union Européenne : Islande, Liechtenstein, Monaco, Norvège, Royaume-Uni, Saint-Marin, Suisse et Vatican.

Les virements SEPA COM Pacifique sont réalisés selon les conditions tarifaires applicables aux virements SEPA.

### Émission d'un virement non SEPA

En France, en urgence en € (valeur jour)

|                                         |                         |
|-----------------------------------------|-------------------------|
| Demande en ligne depuis l'Espace Client | Non réalisable en ligne |
| Demande au Service Client               | Non réalisable en ligne |

Émission d'un virement hors zone SEPA et/ou en devises

|                                         |      |
|-----------------------------------------|------|
| Demande en ligne depuis l'Espace Client | 15 € |
| Demande au Service Client               | 25 € |

Commission de change sur l'émission d'un virement 0,6030 %  
*du montant du virement - min. 17 €*

Frais de correspondants : les virements internationaux (non SEPA) peuvent être réalisés avec l'option de frais SHARE <sup>(1)</sup>, OUR <sup>(2)</sup> ou BEN <sup>(3)</sup>.

<sup>(1)</sup> Seuls les frais de BforBank sont à la charge du donneur d'ordre. L'option de frais SHARE est obligatoire pour tout virement vers un pays de l'Espace Économique Européen (EEE), peu importe la devise. Font partie de l'Espace Économique Européen (EEE) : les pays de l'Union européenne ainsi que l'Islande, le Liechtenstein et la Norvège.

<sup>(2)</sup> Tous les frais, y compris ceux des banques étrangères, sont à la charge du donneur d'ordre.

<sup>(3)</sup> Les frais facturés par BforBank sont à la charge du bénéficiaire.

### Réception d'un virement

|                                                               |                                                |
|---------------------------------------------------------------|------------------------------------------------|
| Réception d'un virement SEPA Gratuit                          | Gratuit                                        |
| Réception d'un virement hors SEPA 20 €                        | 20 €                                           |
| Réception d'un virement en devise 20 €                        | 20 €                                           |
| Commission de change sur la réception d'un virement en devise | 0,6030 %<br>du montant du virement - min. 17 € |

### Nouveau bénéficiaire et mise en place d'un virement

|                                                                                   |         |
|-----------------------------------------------------------------------------------|---------|
| Création d'un nouveau bénéficiaire Gratuit                                        | Gratuit |
| Mise en place, modification ou suppression d'un virement permanent ou occasionnel | Gratuit |

### Prélèvements SEPA

|                                                |         |
|------------------------------------------------|---------|
| Mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA  | Gratuit |
| Paieement d'un prélèvement SEPA                | Gratuit |
| Opposition sur prélèvement non débité          | Gratuit |
| Contestation de prélèvement autorisé et débité | Gratuit |

### Chèques

|                                                               |         |
|---------------------------------------------------------------|---------|
| Paieement d'un chèque                                         | Gratuit |
| Remise de chèque                                              | Gratuit |
| Frais d'émission d'un chèque de banque                        | Gratuit |
| Frais d'envoi d'un chèque de banque :                         |         |
| Courrier simple                                               | Gratuit |
| Courrier recommandé                                           | 5 €     |
| Frais d'envoi d'un chéquier :                                 |         |
| Par courrier simple – demande en ligne depuis l'Espace Client | Gratuit |
| Par courrier simple – demande au Service Client               | 5 €     |
| En recommandé – demande en ligne depuis l'Espace Client       | Gratuit |
| En recommandé – demande au Service Client                     | 5 €     |
| Destruction de chéquier (pli avisé non réclamé/NPAI)          | 10 €    |
| Frais d'opposition sur chèque(s)                              | Gratuit |
| Frais d'opposition sur chèquiers par l'émetteur               | Gratuit |
| Copie de chèque émis                                          | 15 €    |

## 4. Offres groupées de services

Gratuit

### Offre dédiée à la clientèle en situation de Fragilité financière

L'article R 312-4-3 du Code Monétaire et Financier définit la clientèle dite «fragile» ; la Banque propose, à son initiative ou celle de ses clients, l'Offre Clientèle Fragile aux clients répondant à cette définition. Cette offre est disponible sur notre site internet.

L'offre inclut les services suivants :

- La tenue, la fermeture et le cas échéant l'ouverture du compte de dépôt
- Une carte de paiement à débit Immédiat Visa Classic
- 4 virements mensuels SEPA, dont au moins un virement permanent
- Prélèvements SEPA en nombre illimité
- L'émission de 2 chèques de banque par mois
- Un moyen de consultation du compte à distance ainsi que la possibilité d'effectuer à distance des opérations de gestion vers un autre compte du titulaire au sein du même établissement
- Un système d'alertes sur le niveau du solde du compte
- La fourniture de relevés d'identités bancaires
- Un changement d'adresse une fois par an

Plafonnement global pour les frais suivants :

20 €/mois et 200 €/an

- Lettre d'information pour compte débiteur non autorisé
- Déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire
- Non-exécution d'un virement pour défaut de provision
- Rejet de prélèvement pour défaut de provision
- Lettre d'information préalable pour chèque sans provision
- Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision
- Capture de carte pour usage abusif
- Commission d'interventions

À noter : les clients identifiés en situation de fragilité financière n'ayant pas souscrit à l'offre dédiée bénéficieront d'un plafond à 25€/mois sur les mêmes opérations.

Les produits ou services souscrits en dehors de l'Offre Clientèle Fragile sont soumis aux Conditions Tarifaires BforBank.

## Offre dédiée à la clientèle Droit au Compte

*Dans le cadre du Droit au Compte, les services bancaires de base prévus aux articles D 312-5-1 et L 312-1 du Code Monétaire et Financier sont les suivants :*

L'offre inclut les services suivants :

- L'ouverture, la tenue et la clôture du compte
- Un changement d'adresse par an
- La délivrance à la demande de relevés d'identité bancaire (RIB)
- L'encaissement de chèques et de virements bancaires
- Une carte de paiement à autorisation systématique
- La fourniture mensuelle d'un relevé des opérations effectuées sur le compte
- Des moyens de consultation à distance du solde du compte
- La réalisation des opérations de caisse
- Deux formules de chèques de banque par mois ou moyens de paiement équivalents offrant les mêmes services.
- Les paiements par prélèvements SEPA, titre interbancaire de paiement SEPA ou par virement bancaire SEPA à distance
- La domiciliation de virements bancaires
- Le retrait d'espèces dans les distributeurs automatiques de billets

## 5. Irrégularités et incidents

### Commission d'intervention

|                           |         |
|---------------------------|---------|
| Commission d'intervention | Gratuit |
|---------------------------|---------|

### À l'international

|                                                                 |         |
|-----------------------------------------------------------------|---------|
| Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé | Gratuit |
|-----------------------------------------------------------------|---------|

|                                                   |                                               |
|---------------------------------------------------|-----------------------------------------------|
| Frais par saisie administrative à tiers détenteur | 10 % du montant de la saisie plafonné à 100 € |
|---------------------------------------------------|-----------------------------------------------|

|                              |       |
|------------------------------|-------|
| Frais par saisie attribution | 130 € |
|------------------------------|-------|

|                                |       |
|--------------------------------|-------|
| Frais par mesure conservatoire | 130 € |
|--------------------------------|-------|

|                                                |      |
|------------------------------------------------|------|
| Frais de capture de la carte pour usage abusif | 30 € |
|------------------------------------------------|------|

|                                                                                          |      |
|------------------------------------------------------------------------------------------|------|
| Frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire | 30 € |
|------------------------------------------------------------------------------------------|------|

### Demandes et opérations occasionnelles

|                                                                       |                                                                    |
|-----------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------|
| Frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision | Montant de l'ordre de virement non exécuté, dans la limite de 20 € |
|-----------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------|

|                                                        |                                                              |
|--------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------|
| Frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision | Montant de l'ordre de paiement rejeté dans la limite de 20 € |
|--------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------|

|                                                                    |      |
|--------------------------------------------------------------------|------|
| Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision | 15 € |
|--------------------------------------------------------------------|------|

|                                                                       |  |
|-----------------------------------------------------------------------|--|
| Frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision |  |
|-----------------------------------------------------------------------|--|

|                                                        |                                                                    |
|--------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------|
| Frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision | Montant de l'ordre de virement non exécuté, dans la limite de 20 € |
|--------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------|

|                                                                    |                                                              |
|--------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------|
| Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision | Montant de l'ordre de paiement rejeté dans la limite de 20 € |
|--------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------|

|                                                                               |                                             |
|-------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------|
| Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision non rejeté | 15 €<br>Maximum 1 par jour et par titulaire |
|-------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------|

En cas de chèque rejeté pour défaut de provision :

|                                          |      |
|------------------------------------------|------|
| Pour un chèque inférieur ou égale à 50 € | 15 € |
|------------------------------------------|------|

|                                 |      |
|---------------------------------|------|
| Pour un chèque supérieur à 50 € | 35 € |
|---------------------------------|------|

|                                    |      |
|------------------------------------|------|
| Frais pour remise de chèque impayé | 20 € |
|------------------------------------|------|

*Les clients identifiés en situation de fragilité financière n'ayant pas souscrit à l'offre dédiée bénéficieront d'un plafond à 25€/mois sur les frais suivants : lettre d'information pour compte débiteur non autorisé, déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire, non-exécution d'un virement pour défaut de provision, rejet de prélèvement pour défaut de provision, lettre d'information préalable pour chèque sans provision, forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision, capture de carte pour usage abusif, commission d'intervention.*

## 6. Découverts et crédits

### Découverts

|                                                                                                                                                             |                                                          |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------|
| Taux d'intérêts débiteurs annuel sur autorisation de découvert du compte bancaire                                                                           | 7 %                                                      |
| À titre d'exemple, pour une utilisation de l'autorisation de découvert de 1 000 € sur 20 jours, le taux annuel débiteur est de 7 % et le TAEG est de 7,25%. | Taux au 16/08/23 dans la limite du taux d'usure          |
| Taux d'intérêts annuel en découvert non autorisé et en dépassement de l'autorisation de découvert du compte bancaire                                        | 16 %                                                     |
|                                                                                                                                                             | Taux au 16/08/23 dans la limite du taux d'usure          |
| Modification de l'autorisation du découvert du compte bancaire :                                                                                            |                                                          |
| Demande en ligne depuis l'Espace Client                                                                                                                     | Gratuit                                                  |
| Demande au Service Client                                                                                                                                   | 5 €/modification                                         |
| Taux d'intérêts annuel sur compte-titres                                                                                                                    | 7 %                                                      |
|                                                                                                                                                             | Prélevé mensuellement si le montant atteint au moins 5 € |

### Crédits immobiliers – Ce produit n'est plus commercialisé depuis le 22 avril 2022

|                                                                                               |                                                                                                                                                    |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Réception d'un virement</b>                                                                |                                                                                                                                                    |
| Documents disponibles en ligne dans l'Espace Client (tableau d'amortissement, etc.)           | Gratuit                                                                                                                                            |
| Édition papier de documents (attestations, réédition de documents disponibles en ligne, etc.) | 20 €                                                                                                                                               |
| Frais de recherche sur dossier de prêt archivé                                                | 20 €                                                                                                                                               |
| <b>Remboursement anticipé</b>                                                                 |                                                                                                                                                    |
| Demande de décompte                                                                           | Gratuit                                                                                                                                            |
|                                                                                               | Gratuit                                                                                                                                            |
| Indemnité de remboursement anticipé                                                           | En cas de rachat par un autre établissement : indemnité égale à un semestre d'intérêts du capital remboursé, plafonnée à 3% du capital restant dû. |
| <b>Modification des modalités de paiement</b>                                                 |                                                                                                                                                    |
| Changement de date de prélèvement des échéances                                               | Gratuit                                                                                                                                            |
| Modulation des échéances                                                                      | Gratuit                                                                                                                                            |
| Changement du compte de prélèvement des échéances                                             | Gratuit                                                                                                                                            |
| <b>Modification du contrat de crédit immobilier</b>                                           |                                                                                                                                                    |
| Frais pour traitement spécifique donnant lieu à l'édition d'un avenant                        | 900 €                                                                                                                                              |

## Impayés

Indemnités de retard sur impayé

Majoration de 3 points du taux d'intérêt  
sur les échéances impayées.  
*Gratuit pour la 1<sup>ère</sup> échéance impayée  
si régularisée dans les 10 jours.*

Frais d'apurement et de recouvrement judiciaire

7% du capital restant dû  
*ainsi que des intérêts échus non versés*

## 7. Épargne et placements financiers

### Livret d'épargne BforBank, Livret A, Livret de Développement Durable et Solidaire

|                                                |                                |
|------------------------------------------------|--------------------------------|
| Taux d'intérêt standard annuel brut            | Disponible sur bforbank.com    |
| Taux promotionnel(s) éventuel(s)               | Disponible(s) sur bforbank.com |
| Ouverture de compte                            | Gratuit                        |
| Frais de tenue de compte                       | Gratuit                        |
| Clôture de compte                              | Gratuit                        |
| Gestion du compte (versements, retraits, etc.) | Gratuit                        |
| Relevé de compte annuel                        | Gratuit                        |
| Encours minimum                                | 10 €                           |

### Bourse

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |                                                       |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------|
| Informations et outils à disposition du client :                                                                                                                                                                                                                                                                                       | Gratuit                                               |
| <ul style="list-style-type: none"><li>• Cours en temps réel et en streaming</li><li>• Flux d'informations financières en temps réel</li><li>• Analyses fondamentale, technique, graphique</li><li>• Consensus d'analystes</li><li>• Outils de sélection de valeurs</li><li>• Ordres tactiques</li><li>• Comparateur de fonds</li></ul> |                                                       |
| Ligne directe Bourse avec des conseillers spécialisés disponibles<br>6j/7 - 8h/21h du lundi au vendredi - 9h/18h le samedi                                                                                                                                                                                                             | <b>09 74 75 12 12</b> Service gratuit<br>+ prix appel |
| Droits de garde                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | Gratuit *                                             |
| Abonnement                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | Gratuit                                               |
| Frais de tenue de compte                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | Gratuit                                               |
| Ouverture de compte-titres, PEA ou PEA-PME                                                                                                                                                                                                                                                                                             | Gratuit                                               |
| * Gratuit sauf refacturation des frais de conservation des American Depositary receipt.                                                                                                                                                                                                                                                |                                                       |

#### Frais de courtage - Tarifs applicables à partir du 19 décembre 2024

Les frais de courtage s'appliquent à l'ensemble des comptes. Pour les PEA et PEA-PmE ces frais ne pourront excéder 0,50 % du montant brut de l'opération pour les ordres transmis par internet et 1,20% du montant brut de l'opération pour les ordres transmis par tout autre moyen.

**Ordre exécuté sur EURONEXT (Paris, Bruxelles et Amsterdam) par internet (frais de marché inclus)**

Actions, obligations, trackers

Ordre de 0 à 1 000 € 2,5 €

Ordre de 1 000 € à 3 000 € 6 €

Ordre de plus de 3 000 € 0,15 % min 12 €

Warrants, Bons et droits 4 € + 0,05 % sur la part de l'ordre supérieure à 7 700 €

**Ordre exécuté sur les MARCHÉS ÉTRANGERS par internet**

18 € + 0,23 % sur la part de l'ordre supérieure à 7 700 €

+ Frais de correspondants selon le pays hors éventuelles taxes sur les transactions financières

Frais de correspondants sur actions (autre instrument financier nous consulter) :

|                 |                                                                                                              |            |                                                                                                                                           |
|-----------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Afrique du Sud  | 0,12% minimum 270 ZAR<br>+ frais d'enregistrement à l'achat de 0,25%                                         | Hong-Kong  | 0,10% - minimum 500 HKD<br>+ 0,112% de frais d'enregistrement<br>+ forfait règlement-livraison de 780 HKD                                 |
| Allemagne       | 0,07% minimum 8€                                                                                             | Irlande    | 0,09% - minimum 20€<br>+ 1,25€ de frais d'enregistrement si brut >12,500€<br>+ droit de timbre à l'achat de 1,00%                         |
| Australie       | 0,09% - minimum 130 AUD                                                                                      | Italie     | 0,07% minimum 15€                                                                                                                         |
| Autriche        | 0,10% - minimum 15€<br>+ 0,04 % de frais d'enregistrement                                                    | Japon      | 0,10% - minimum 5 000 JPY<br>+ forfait règlement-livraison de 1575 JPY                                                                    |
| Canada          | 0,09% - minimum 8 CAD                                                                                        | Luxembourg | 0,10% - minimum 15 €<br>+ forfait règlement-livraison de 25€                                                                              |
| Danemark        | 0,09% minimum 80 DKK                                                                                         | Norvège    | 0,10% - minimum 100 NOK                                                                                                                   |
| Espagne         | 0,07% minimum 10€                                                                                            | Portugal   | 0,10% - minimum 15€                                                                                                                       |
| États-Unis      | 0,07% - minimum 7\$                                                                                          | Singapour  | 0,15% - minimum 100 SGD<br>+ frais d'enregistrement de 0,05%<br>(avec max 200 SGD ou 110 USD)<br>+ forfait règlement-livraison de 155 SGD |
| Finlande        | 0,09% - minimum 11€                                                                                          | Suède      | 0,09% minimum 100 SEK                                                                                                                     |
| Grande-Bretagne | 0,065% minimum 9£<br>+ 1£ de frais d'enregistrement si brut > 10 000£<br>+ droit de timbre à l'achat de 0,5% | Suisse     | 0,07% minimum 21 CHF                                                                                                                      |
| Grèce           | 0,20% minimum 30€ (0€ si brut < 30€)                                                                         |            |                                                                                                                                           |

**Ordre exécuté passé par téléphone (ou par un autre moyen que sur le site internet de BforBank)**

Marché français 0,60% min 29€

Marchés étrangers 0,30% min 20€ + frais de correspondants selon le pays

**Taxe sur les transactions financière (selon le pays)**

Pour les opérations d'achat de titres faisant l'objet d'une taxe sur les transactions financières, le montant de la taxe est prélevé le jour de l'opération, sur le compte du client ayant acquis les titres et fait l'objet d'un avis spécifique.

**Service de règlement différé**

Pour les ordres stipulés SRD, perception en plus du courtage,  
d'une Commission de Règlement Différé (CRD) 0,024 %/jour

La CRD est appliquée à la somme des positions quotidiennes débitrices en titres ou en espèces, valeur par valeur. Le total de la CRD ainsi calculée sera prélevé le dernier jour du mois ouvré avec un minimum de 6 €.

Opérations de report 0,18 % min 15,50 € 10 €

Le montant des opérations est calculé indépendamment de la CRD, sur la base des cours de compensation.

## OPC

Droits d'entrée sur un univers de 2000 fonds [Gratuit](#)

Hors d'univers de 2000 fonds :

Droits d'entrée et de sortie mentionnés dans le document d'information clé pour l'investisseur (DICI) visé par l'AMF + 18 € de commission\*

**OU** 1% sur les fonds à droits d'entrée préférentiels

\* Pour les PEA et PEA-PmE et si les droits d'entrée sont nuls ou acquis au fond, cette commission est plafonnée à 0,50 % du montant brut de l'opération pour les ordres transmis par internet ou 1,20 % du montant brut de l'opération pour les ordres transmis par tout autre moyen.

## Information

Relevé de compte mensuel en ligne

[Gratuit](#)  
2 € si option courrier demandée

Relevé de portefeuille trimestriel en ligne

[Gratuit](#)  
2 € si option courrier demandée

Avis d'opéré en ligne

[Gratuit](#)  
2 € si option courrier demandée

Frais de recherche de documents et fourniture de duplicata :

Documents accessibles dans l'Espace Client

[Gratuit](#)

Demande au Service Client

Sur devis

Délivrance d'attestations diverses

12 €/attestation

## Autres opérations

Récupération de la double imposition

Nous consulter  
Refacturation des frais prélevés par l'intermédiaire

Frais de retraitement du reporting des transactions à l'AMF\* (information non transmise par le donneur d'ordre)

60 €

Clôture de compte-titres, PEA ou PEA-PmE

100 €

Transfert de PEA ou PEA-PmE vers un autre établissement

15 € /ligne (max 150 €)

Transfert de compte-titres vers un autre établissement

100 € + 15 € /ligne

Transfert de titres vers un autre établissement

15 € /ligne

Inscription et cession de titres non cotés

1,20 % (max 500 €)

Commission de change sur titres, OPC (négociations, OST)

0,35 %

Retrait physique de l'or

18 € /lingot, 5 €/pièce

Nantissements

100 €

Frais de traitement d'un dossier de succession

1 % du montant des avoirs au jour du décès  
Minimum 150 €, maximum 1 500 €

## Refacturation des frais de contreparties

Nous consulter

Les prestations non mentionnées dans cette plaquette pourront donner lieu à une facturation dont le montant vous sera communiqué préalablement.

\* Applicable aux clients n'ayant pas mis à jour leurs nationalités et leurs résidences fiscales demandées lors de la connexion à l'espace client.

## Assurance Vie – Ce produit n'est plus commercialisé depuis le 8 février 2023

### Frais à l'entrée et sur versements

Frais à l'entrée Gratuit

Frais sur les versements Gratuit

### Frais à l'entrée et sur versements

Frais de gestion sur le Fonds Euro Dolcea Vie (par an) 0,60 %

Frais de gestion sur le Fonds Euro Allocation Long Terme 2 (par an) 0,70 %

Frais de gestion sur les supports en unités de compte (par an) 0,85 %  
*L'assiette et les modalités de prélèvement sont précisées à l'article 6 des conditions générales Assurance-vie.*

### Frais de gestion du mandat

Frais de gestion du mandat appliqué sur les supports en unités de compte (par an) présents dans le mandat de gestion 0,10 %

### Frais d'arbitrage

Arbitrage libre Gratuit

Arbitrages liés aux options de gestion financière Gratuit

### Frais de sortie

Pénalités de rachat (hors supports spécifiques) Gratuit  
3 %

Pénalités de sortie anticipée sur le fonds Euro Allocation Long Terme2 ou les SCPI du montant racheté ou arbitré pendant les trois premières années suivant l'investissement sur le support, au-delà des trois premières années 0 €

### Autres frais

Cotisation de la garantie complémentaire optionnelle en cas de décès  
*En souscrivant à cette garantie, vous assurez la transmission d'un capital décès au moins égal à tous les versements effectués sur le contrat. Voir conditions à l'article 15 des Conditions Générales Assurance-vie.*

Frais sur arrérages de rente 3% 3%  
(mensuelle, trimestrielle, semestrielle ou annuelle) de chaque échéance de rente

Frais de souscription propres aux unités de compte  
*Les unités de compte SCPI et OPCI supportent des frais lors de leur souscription qui leurs sont propres. Ceux-ci sont indiqués dans les documents précisant les principales caractéristiques des supports concernés.*

### Garanties

Nantissement 100 €

*Les dispositions complètes du contrat figurent dans les Conditions Générales du contrat BforBank Vie.  
Fin de commercialisation depuis le 08/02/2023*

## 8. Assurances et prévoyance

### Assurance

#### Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement et effets personnels

|                                |          |
|--------------------------------|----------|
| B Security – Compte individuel | 2 €/mois |
|--------------------------------|----------|

|                           |          |
|---------------------------|----------|
| B Security – Compte joint | 4 €/mois |
|---------------------------|----------|

Si vous souscrivez à nouveau à B Security pour un second compte, nous vous offrons la cotisation sur votre compte individuel.

Si vous avez 2 comptes joints avec B Security, nous vous offrons la cotisation du second compte joint.

#### Cotisation à une offre d'assurance pour les achats en ligne – **ce produit n'est plus commercialisé**

|                                  |          |
|----------------------------------|----------|
| B E-shopping – Compte individuel | 1 €/mois |
|----------------------------------|----------|

|                             |          |
|-----------------------------|----------|
| B E-shopping – Compte joint | 2 €/mois |
|-----------------------------|----------|

Si vous avez 2 comptes joints avec B E-shopping, nous vous offrons la cotisation du second compte joint.

## 9. Résoudre un litige

BforBank met tout en œuvre pour répondre à vos exigences et vous apporter la meilleure qualité de service possible. Pour toute question, remarque ou suggestion, n'hésitez pas à contacter l'un de vos conseillers BforBank.

### Service Client BforBank

**Adresse** : Tour Franklin, 100-101 Terrasse Boieldieu, La Défense – 92042 Paris La Défense

**09 72 72 10 10** Service gratuit  
+ prix appel

Service gratuit+ prix d'un appel (*hors coût de l'opérateur téléphonique*)

Du lundi au vendredi de 8h00 à 21h00 et le samedi de 9h00 à 18h00

### Service Réclamation BforBank

En cas de différend non résolu avec le service client, vous pouvez formaliser une réclamation en nous adressant un courrier ou un mail via le formulaire disponible sur l'application rubrique « réclamations » ou depuis le site web :

**Adresse** : BforBank, Service réclamations – siège social : Tour Franklin, 100-101 terrasse Boieldieu, La Défense, 92042 Paris La Défense Cedex

Le service réclamation s'engage à accuser réception de votre réclamation dans un délai de 10 jours et à vous apporter une réponse dans un délai maximum de 2 mois.

Dans le cas particulier d'une réclamation portant sur un service de paiement, une réponse vous sera apportée dans les 15 jours. En cas de situations exceptionnelles une réponse vous sera apportée au plus tard dans les 35 jours.

Si vous n'êtes pas satisfait de la réponse apportée à votre réclamation, vous avez la possibilité de saisir gratuitement le médiateur compétent deux mois après l'envoi de votre première réclamation écrite.

### Médiateur

- Si le litige concerne les services fournis et/ou les contrats conclus en matière d'opérations de banque (gestion de compte et opérations de crédit, services de paiement), de produits d'épargne, ainsi qu'en matière de commercialisation de contrats d'assurance directement liés à un produit ou à un service bancaire distribué, vous avez la possibilité de saisir le Médiateur de Fédération Bancaire Française (FBF) en remplissant un formulaire disponible sur <https://lemediateur.fbf.fr/>

**Adresse** : Monsieur le Médiateur, Course Spéciale 151 – 75 422 Paris Cedex 9

- Si le litige concerne une opération sur les marchés financiers (OST, OPC, PEA, PEA-PME, commission de change sur titres non cotés etc.), vous avez la possibilité de saisir le Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) en remplissant un formulaire disponible sur [www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)

**Adresse** : Madame la Médiatrice de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) – 17, place de la Bourse – 75082 Paris Cedex 02

## 10. Glossaire des produits et services bancaires

### 1. Abonnement à des services de Banque à distance (internet, téléphone, fixe, sms, etc.)

Ensemble de services rendus par la banque disposant ou non d'agence ou de lieu d'accueil de la clientèle et utilisant les nouvelles technologies (internet, téléphone...) pour réaliser à distance – tout ou partie – des opérations sur le compte bancaire.

### 2. Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par sms

Le compte est débité des frais perçus au titre de l'abonnement au service des alertes ainsi que le cas échéant des frais perçus lors de chaque envoi de SMS.

### 3. Tenue de compte

L'établissement tient le compte du client.

### 4. Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat)

L'établissement fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, au jour le jour.

### 5. Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé)

L'établissement fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, à une date convenue. Elle permet également d'effectuer des retraits qui sont débités au jour le jour sur le compte.

### 6. Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique)

L'établissement fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, après vérification automatique et systématique du solde (ou provision) disponible sur son compte.

### 7. Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement

Le compte est débité des frais perçus par l'établissement au titre de la cotisation à l'offre d'assurance.

### 8. Retrait d'espèces (cas de retrait en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale)

Le client retire des espèces à partir de son compte, en euro avec une carte de paiement internationale depuis le distributeur automatique d'un autre établissement.

### 9. Virement (cas d'un virement SEPA occasionnel)

L'établissement qui tient le compte vire, sur instruction du client, une somme d'argent du compte du client vers un autre compte, à titre occasionnel.

### 10. Prélèvement (frais par paiement d'un prélèvement SEPA)

Le client autorise un tiers (le bénéficiaire) à donner instruction à l'établissement qui tient le compte de ce client de virer une somme d'argent du compte du client vers celui du bénéficiaire. Cet établissement vire ensuite le montant considéré au bénéficiaire à la date ou aux dates convenues entre le client et le bénéficiaire.

Le montant concerné peut varier. Le compte est débité des frais perçus par l'établissement pour le paiement d'un prélèvement SEPA présenté par le bénéficiaire.

### 11. Prélèvement (frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA)

Le client autorise un tiers (le bénéficiaire) à donner instruction à l'établissement qui tient le compte de ce client de virer une somme d'argent du compte du client vers celui du bénéficiaire. Cet établissement vire ensuite le montant considéré au bénéficiaire à la date ou aux dates convenues entre le client et le bénéficiaire. Le montant concerné peut varier. Le compte est débité des frais perçus par l'établissement pour la mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA.

### 12. Commission d'intervention

Somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier (présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexacts, absence ou insuffisance de provision...).